

Dans le cadre de sa démarche Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), des exigences du décret tertiaire et au regard des préoccupations actuelles en matière de climat et d'énergie, l'Institut du Cancer Avignon-Provence (ICAP) a la volonté d'améliorer son efficacité énergétique et les pratiques de ses usagers en conservant le confort nécessaire pour nos patients et notre activité.

Le Système de Management de l'Énergie (SME) mis en place suivant la norme ISO 50001 qui vise à garantir l'amélioration continue de la performance énergétique, s'applique sur l'ensemble des activités et des sources d'énergie de l'ICAP (électricité, gaz et fioul).

Cette démarche est pilotée par le Référent Énergie appuyé par notre Comité de Pilotage RSE et renforcée par la mise en place, dans l'accord d'intéressement de l'ICAP d'un critère lié à la consommation énergétique.

### Nos engagements

1. **Réduire notre consommation globale de 20% d'ici fin 2025**, par rapport à l'année de référence 2019, en privilégiant les économies d'énergie sur les Usages Énergétiques Significatifs (UES).

Cet objectif de 20% d'ici 2025 constitue le premier pallier pour atteindre l'objectif de réduction de notre consommation énergétique de 40% d'ici 2030 (Décret tertiaire).

2. **Améliorer en continu** la performance énergétique par la mise en place et le suivi du SME - ISO 50001.
3. **Respecter les exigences** légales, contractuelles et internes notamment les obligations liées au décret tertiaire.
4. **Communiquer** à l'ensemble du personnel les effets de cette démarche (indicateurs, investissements en cours et à venir, ...) et les objectifs fixés et les résultats.
5. **Sensibiliser** l'ensemble du personnel et les prestataires aux bonnes pratiques d'économies d'énergie.
6. **Piloter nos relations** contractuelles avec nos fournisseurs d'énergie en suivant les évolutions des marchés
7. **Améliorer** la satisfaction du patient

### Chacun d'entre nous a pour mission

- Contribuer à la maîtrise de l'énergie par son implication au quotidien (utilisation raisonnée de l'éclairage, du chauffage, de la climatisation, et des équipements informatiques)
- Être force de proposition

**La Direction, le référent énergie et les membres de l'équipe énergie s'engagent à faire respecter ce système de management de l'énergie et évaluent régulièrement sa performance dans le respect des exigences réglementaires et normatives.**

Avignon, le 03/07/2024

DR D.SERIN

Président du Conseil d'Administration



M. P. SAPEY

Directeur général administratif



M. D. FAIZANT

Référent Énergie – Responsable Technique

